

Canada



Industrie Canada Industry Canada

P E R S P E C T I V E
S U R L E S P R I O R I T É S
E T L E S D É P E N S E S
D E P R O G R A M M E S

1995-1996 À 1997-1998

I N D U S T R I E C A N A D A

Avril 1995

T A B L E D E S M A T I È R E S

<i>Préface</i>	1
----------------	---

<i>Contexte</i>	2
-----------------	---

<i>Nouvelles orientations</i>	3
-------------------------------	---

<i>Défis, priorités et grandes initiatives</i>	4
Politique microéconomique	4
Réglementation et services de marché	5
Développement sectoriel	7
Programmes spéciaux	9
Services généraux de gestion	10

<i>Conclusion</i>	11
-------------------	----

<i>Annexe</i>	12
Figure 1 — Ressources avant l'Examen des programmes	12
Figure 2 — Ressources après l'Examen des programmes	13
Figure 3 — Secteurs d'activité après l'Examen des programmes	14

P R É F A C E

Tous les ministères et agences du gouvernement doivent dorénavant préparer à chaque année un Aperçu des priorités et des dépenses relatives aux programmes, document qui doit être déposé devant le comité permanent du parlement approprié.

Voici le premier aperçu préparé par Industrie Canada. Il porte sur une période de trois ans, soit de 1995-1996 à 1997-1998. Cet aperçu a été déposé le 3 mai 1995 par John Manley, ministre de l'Industrie, devant le Président du Comité permanent de l'industrie.

L'Aperçu décrit les objectifs d'Industrie Canada, ses responsabilités, ses activités, ses principales initiatives et quelques-unes de ses réalisations depuis sa création en juin 1993.

C O N T E X T E

Tous les pays industrialisés doivent trouver des moyens de promouvoir l'emploi et la croissance dans un monde caractérisé par l'intégration et la montée des économies basées sur la connaissance. Dans un environnement qui évolue aussi rapidement, le rôle des gouvernements est de créer les conditions propices à l'investissement, au commerce et à l'innovation.

Industrie Canada est le ministère microéconomique national créé par le gouvernement fédéral pour relever ce défi. Il a pour mandat de renforcer la compétitivité du Canada en encourageant la croissance des entreprises canadiennes, en favorisant l'établissement d'un marché équitable et efficace pour les entreprises et les consommateurs ainsi qu'en stimulant la recherche et la diffusion de la technologie. Ses politiques sectorielles et industrielles et ses programmes relatifs au marché influent sur plus de 70 p. 100 du produit national brut.

Le Ministère regroupe les éléments suivants dans une même organisation :

- ▶ Responsabilités d'Industrie, Sciences et Technologie Canada en matière de compétitivité internationale, de développement économique et d'excellence en sciences;
- ▶ Politique et programmes de télécommunications du ministère des Communications;
- ▶ Initiatives de Consommation et Affaires commerciales Canada relatives au marché, au cadre commercial et aux consommateurs;
- ▶ Responsabilités d'Investissement Canada en matière de recherche, de politique et d'examen dans le domaine des investissements.

Depuis sa création, Industrie Canada a atteint plusieurs objectifs importants dans le cadre de son mandat. Le Ministère a notamment :

- ▶ négocié l'Accord sur le commerce intérieur;
- ▶ dirigé la modification de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes* et la *Loi sur les sociétés par actions*;
- ▶ dirigé des examens publics portant sur la petite entreprise, les sciences et la technologie et l'autoroute de l'information, en vue d'établir un fondement pour l'orientation future de la politique industrielle du gouvernement;
- ▶ publié *L'innovation : La clé de l'économie moderne*, document qui explique une importante partie des projets que le gouvernement envisage de réaliser pour améliorer le climat économique au Canada;
- ▶ mis en place un programme de recherche microéconomique destiné à contribuer à la création des outils dont le Canada a besoin pour livrer une concurrence efficace;
- ▶ fait avancer des initiatives telles que le Réseau canadien de technologie, la phase II de CANARIE (Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement) et les Centres de services aux entreprises du Canada;
- ▶ représenté le Canada au sein de nombreuses missions commerciales et dans beaucoup de rencontres internationales.

Le gouvernement fédéral doit relever le double défi que représentent, d'une part, les énormes pressions financières qui s'exercent sur lui et, de l'autre, les grands changements structurels qui se produisent dans l'économie. Il l'a fait en procédant à un examen systématique de ses programmes, qui a abouti à une modification de la forme et des fonctions de beaucoup de ses opérations. Dans le cas d'Industrie Canada, cet examen a entraîné une restructuration du Ministère et la rationalisation de ses services et programmes. Les ministères qui ont précédé Industrie Canada disposaient d'importants budgets de subventions aux entreprises et au monde de l'enseignement. Entre 1994-1995 et 1997-1998, Industrie Canada réduira son effectif de 20 p. 100 et diminuera ses dépenses de 51 p. 100. Son budget total passera ainsi de 1,15 milliard de dollars en 1994-1995 à 569 millions en 1997-1998.

Nouvelles orientations

Dans les prochaines années, le principal défi économique du Canada consistera à passer du stade de la reprise à celui de l'expansion économique. A cet égard, la perspective d'Industrie Canada se fonde sur un développement durable basé sur une productivité et une croissance accrues du secteur privé. Son propre rôle consistera à créer un marché efficace, concurrentiel, équitable, comportant des mesures d'appui et axé sur les besoins de consommateurs informés et exigeants, un marché qui, de plus, encouragera les entreprises canadiennes à tirer parti des occasions qui s'offrent au Canada et à l'étranger ainsi qu'à profiter des progrès scientifiques et technologiques.

Industrie Canada concentrera ses efforts sur trois grands secteurs d'activité qui se soutiendront mutuellement : politique microéconomique, réglementation et services de marché et développement sectoriel. Les paragraphes qui suivent donnent plus de détails à ce sujet.

Dans tous ses secteurs d'activité et ses opérations, Industrie Canada reconnaît l'importance vitale des sciences et de la technologie (S-T) en tant que moteur de l'économie basée sur la connaissance. Le Ministère encouragera les S-T au Canada ainsi que favorisera dans toute la mesure du possible leur développement et leur utilisation dans l'économie.

Industrie Canada administre également quatre programmes spéciaux au nom du gouvernement fédéral :

- ▶ **Entreprise autochtone Canada**, qui aide les peuples autochtones, partout au Canada, à établir une solide base d'entreprises et de capital.
- ▶ **L'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)**, qui permet de collaborer avec les entrepreneurs, les sociétés et les associations d'entreprises pour renforcer l'efficacité du secteur commercial local et diversifier l'économie du nord de l'Ontario.
- ▶ **La Commission canadienne du tourisme**, qui est chargée de recommander des programmes destinés à renforcer le dynamisme et la rentabilité de l'industrie touristique.
- ▶ **Le bureau du Conseiller en éthique**, qui administre le nouveau Code régissant la conduite des titulaires de charges publiques en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat ainsi que la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes*.

D É F I S , P R I O R I T É S E T G R A N D E S I N I T I A T I V E S

Entre 1995-1996 et 1997-1998, la principale priorité du Ministère sera de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard de ses trois secteurs d'activité et de ses quatre programmes spéciaux.

Politique microéconomique

La politique microéconomique permet d'affronter les grandes lacunes concurrentielles des entreprises et des industries canadiennes, grâce aux mesures suivantes :

- ▶ Élaborer des politiques et des cadres commerciaux pouvant aider l'industrie et les collectivités à croître et à prospérer;
- ▶ Défendre les intérêts et les initiatives de l'industrie et des consommateurs au sein du gouvernement fédéral, parmi les différents ordres de gouvernement et auprès des gouvernements étrangers;
- ▶ Étendre les efforts de développement du commerce afin d'inciter plus d'entreprises à exporter et à étendre leur marché;
- ▶ Améliorer les politiques et les activités de diffusion de la technologie afin d'amener plus d'entreprises à adopter de nouvelles techniques ainsi qu'à s'en servir à bon escient.

Industrie Canada conseille le gouvernement sur les mesures à prendre pour que la politique microéconomique puisse profiter tant aux producteurs qu'aux consommateurs du Canada. Le Ministère est le chef de file dans l'élaboration de la politique des sciences et de la technologie, la politique de la concurrence et la politique des télécommunications (y compris le développement de l'autoroute de l'information), ainsi que dans l'administration de la législation fédérale relative aux sociétés et à la propriété intellectuelle et de la réglementation de la propriété intellectuelle. Dans chacun de ces domaines microéconomiques, Industrie Canada encourage la concurrence et l'innovation dans l'économie canadienne.

En novembre 1994, Industrie Canada a publié le document *L'innovation : La clé de l'économie moderne*, qui fixe de nombreux objectifs à atteindre pour revitaliser le Canada à l'échelle microéconomique. Industrie Canada basera son action sur les priorités exposées dans ce document ainsi que dans les études sur lesquelles il se base. Le Ministère poursuivra également des initiatives connexes, comprenant notamment :

- ▶ Mise en œuvre des recommandations des examens portant sur la petite entreprise et sur la politique en matière de S-T;
- ▶ Mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur et tenue de la deuxième étape des négociations destinées à harmoniser et à simplifier la réglementation ainsi qu'à étendre l'application de l'Accord;
- ▶ Élaboration et mise en œuvre de politiques destinées à renforcer les groupes de consommateurs et à les rendre plus autonomes;

- ▮ Élaboration et mise en œuvre de politiques de télécommunications qui favorisent une concurrence loyale et soutenue parmi les fournisseurs de services de câblodistribution ainsi que de télécommunications;
- ▮ Élaboration et mise en œuvre de stratégies destinées à maximiser les avantages de l'autoroute de l'information pour les entreprises et les citoyens du Canada.

La collaboration avec les intervenants des secteurs public et privé sur les questions intéressant la petite entreprise sera d'une importance capitale. Les initiatives porteront essentiellement sur les moyens d'augmenter l'accès au capital, d'encourager la formation et la croissance de petites entreprises novatrices, de réduire la paperasserie, d'éliminer le chevauchement dans les programmes des différents ordres de gouvernement, d'améliorer la formation ainsi que de permettre une application plus souple et plus efficace des règlements.

Industrie Canada collaborera également avec d'autres ministères et organismes qui s'occupent de sciences et de technologie afin d'intégrer les mesures de suivi de l'Examen de la politique en matière de S-T dans le plan d'action général du gouvernement concernant l'emploi et la croissance. Le Ministère élaborera en outre un plan d'action intégré avec d'autres organismes relevant du portefeuille du ministre de l'Industrie, notamment le Conseil national de recherches, l'Agence spatiale canadienne, Statistique Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines.

Sous réserve des priorités parlementaires du gouvernement, Industrie Canada administrera une lourde charge de travail législative comprenant notamment des modifications aux initiatives de marché et aux autres lois suivantes : la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, la *Loi sur les sociétés par actions* et avec le ministère du Patrimoine canadien, la *Loi sur le droit d'auteur*, entre autres.

Le secteur d'activité de la politique microéconomique utilisera 5 p. 100 du budget et 6 p. 100 de l'effectif du Ministère d'ici 1997-1998.

L'effectif réduit du Ministère devra s'occuper de diverses initiatives qui comprendront de moins en moins la négociation et l'administration de subventions et de contributions, et de plus en plus la collecte d'information et la diffusion de conseils stratégiques. Le Ministère aura donc besoin de renforcer ses compétences en matière d'analyse. De nombreuses initiatives d'Industrie Canada ont des répercussions sur les responsabilités et les politiques de plusieurs autres ministères fédéraux. Le Ministère devra donc veiller à ce que les politiques soient coordonnées et intégrées au niveau interne, dans l'ensemble des responsabilités faisant partie du portefeuille du Ministre et dans les autres ministères. Il est également important que le Ministère communique avec l'extérieur en se servant des moyens technologiques disponibles (c'est-à-dire l'autoroute de l'information) afin que ses clients soient au courant de ses priorités, les comprennent et les appuient.

Réglementation et services de marché

Au sein du gouvernement fédéral, Industrie Canada est le premier responsable de la définition et de l'application efficace des règles du marché.

La réglementation et les services de marché créent un environnement commercial favorable et renforcent le rôle d'Industrie Canada dans le plan microéconomique du gouvernement. A un moment où les ressources publiques se font rares, la législation économique-cadre et les services de marché constituent des moyens particulièrement appropriés pour inciter le secteur privé à réagir à la mondialisation et à l'avènement de l'économie basée sur la connaissance. Les lois-cadres et les services de marché contribuent à établir un environnement économique approprié dans lequel les entreprises prennent leurs propres décisions d'investissement; elles encouragent les sociétés à adopter des solutions efficaces et innovatrices.

Dans ce secteur, de nombreuses activités répondent à des exigences législatives précises, qui aident beaucoup les entreprises à maintenir leur compétitivité dans l'économie mondiale. Voici les principaux services de marché d'Industrie Canada :

- ▶ Faillite — surveiller et administrer le processus de faillite et d'insolvabilité de façon à assurer une utilisation productive des ressources découlant des faillites;
- ▶ Sociétés — administrer la législation sur les sociétés de façon à favoriser une saine gestion et, partant, l'efficacité et la compétitivité des entreprises;
- ▶ Législation sur la concurrence — favoriser et régler la concurrence dans l'économie afin de promouvoir l'innovation et l'adaptation chez les producteurs ainsi que le choix éclairé chez les consommateurs;
- ▶ Protection des consommateurs — contrôler l'exactitude des renseignements de base fournis aux consommateurs ainsi que les protéger contre la fraude et les pratiques commerciales de nature à les induire en erreur;
- ▶ Métrologie légale — minimiser les inexactitudes lorsque les biens et les services sont achetés et vendus sur la base de mesures;
- ▶ Propriété intellectuelle — établir des moyens pour octroyer des droits de propriété intellectuelle et promouvoir la diffusion de l'information sur l'innovation;
- ▶ Gestion du spectre — attribuer les fréquences radioélectriques de façon à éviter le brouillage et veiller à l'introduction de nouveaux systèmes et services;
- ▶ Programme de prêts aux petites entreprises — aider les petites entreprises canadiennes à obtenir du financement pour s'agrandir et se moderniser.

Le Ministère vise à établir des lois-cadres et des services de marché aussi progressifs que possible. Il espère en outre que ces lois seront reconnues dans le monde entier comme des modèles pour une réglementation efficace du marché. Les services qu'Industrie Canada offre dans le cadre de l'administration de ces lois peuvent donner un avantage commercial aux entreprises canadiennes. De plus, le gouvernement et les entreprises peuvent utiliser ces services comme instruments d'appui à l'élaboration de la politique microéconomique, et d'incitation à la compétitivité et à l'innovation.

En 1997-1998, ce secteur d'activité sera composé de plus de 20 p. 100 de l'ensemble du budget du Ministère et près de la moitié de ses ressources humaines sur le plan de l'utilisation de ressources et de la production de recettes. Les recettes correspondantes (d'après les prévisions 1995-1996 concernant les frais d'utilisation) s'élèveront à 171 millions de dollars.

Les services responsables de ce secteur d'activité sont souvent en mesure de recouvrer leurs frais en offrant des services payants. Cependant, les compressions budgétaires imposent aux gestionnaires de prendre des mesures de réduction dans des domaines tels que le nombre de points de service ainsi que les activités d'inspection et de contrôle de la conformité. Il est ainsi plus difficile de répondre aux attentes de la clientèle tout en s'acquittant des obligations réglementaires.

Pour faire face à ces problèmes, le Ministère envisage différentes démarches destinées à accroître l'efficacité de la prestation des services, notamment la commercialisation de quelques fonctions et la refonte de certains processus de travail et mécanismes de prestation grâce à une meilleure utilisation de l'automatisation. Sa présence régionale sera repensée de façon à insister davantage sur la prestation des services de marché ainsi que sur le développement et la promotion du commerce. Les opérations régionales conserveront une certaine expertise sectorielle, mais l'application des programmes industriels et les services à la petite entreprise seront progressivement éliminés ou cédés à d'autres organismes.

Le gouvernement étudiera également de nouvelles formes de financement des services de marché qui permettraient aux organismes d'utiliser leurs propres recettes en les réinvestissant, par exemple, au profit de leur clientèle. Ainsi, l'Office de la propriété intellectuelle du Canada est un organisme de service spécial financé par un fonds de roulement, qui doit recouvrer tous ses frais sur des périodes de cinq ans en comptant exclusivement sur les droits acquittés par les clients.

Un nouvel Office de la consommation relevant directement du Sous-ministre remplira les fonctions de l'ancienne Direction générale de la politique de consommation. Son premier rôle consistera à favoriser la formation de groupes de consommateurs plus forts et plus autonomes, à consolider les partenariats entre ces groupes, d'autres ministères fédéraux, les provinces et le secteur privé ainsi qu'à améliorer les échanges d'information.

Développement sectoriel

Industrie Canada adoptera une nouvelle démarche en matière de développement sectoriel, dans laquelle il jouera un rôle de catalyseur pour combler les lacunes sur le plan de la concurrence que les entreprises et le monde des affaires ne peuvent surmonter sans intervention du gouvernement. Ces lacunes comprennent le niveau relativement bas de la croissance de la productivité, notre capacité limitée d'exportation, l'insuffisance de notre base d'exportation tant sur le plan des produits que sur celui des marchés, le retard pris dans l'adoption des technologies avancées et l'insuffisance des investissements et des mesures d'innovation du secteur privé dans l'infrastructure des télécommunications et de l'information. D'envergure nationale, ces lacunes sont de nature structurelle.

La nouvelle démarche sectorielle comprendra trois fonctions de base.

La première consistera à aider les secteurs industriels canadiens à se montrer plus novateurs en fournissant des services ciblés de développement et de perfectionnement en commerce, technologie, investissement et ressources humaines. Voici quelques exemples :

- ▶ Collaborer avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour élaborer et mettre en œuvre le plan d'activité du commerce international et avec les gouvernements provinciaux en matière de développement et de promotion du commerce;

- ▶ Renseigner l'industrie sur les questions environnementales internationales et sur les perspectives commerciales de l'industrie environnementale;
- ▶ Établir des partenariats pour la réalisation de réseaux avancés et d'applications expérimentales (comme CANARIE) ainsi que de consortiums préconcurrentiels en technologies avancées (comme Precarn);
- ▶ Encourager une utilisation optimale des technologies de l'information en vue d'améliorer la productivité et la compétitivité dans tous les secteurs de l'économie;
- ▶ Échanger des renseignements sur les meilleures pratiques de gestion et favoriser l'adoption des normes ISO;
- ▶ Établir des partenariats entre les intervenants grâce à des mécanismes tels que le Réseau scolaire canadien et le Programme d'accès communautaire.

La deuxième fonction de base dans ce secteur d'activité consiste à mettre en œuvre un plan d'action sectoriel conçu pour favoriser la compétitivité de l'industrie canadienne sur le marché mondial. Voici quelques exemples :

- ▶ Élaborer des cadres de compétitivité sectorielle complets (comme la nouvelle politique du secteur forestier) qui décrivent la structure et le rendement de chaque secteur industriel et exposent les mesures qui, d'après la plupart des intervenants, doivent être prises par les secteurs public et privé pour renforcer la compétitivité du secteur à l'échelle internationale;
- ▶ Former des comités ministériels dans les secteurs clés (notamment ceux de l'automobile, de la biotechnologie et des forêts) afin d'amener les chefs d'entreprises et les leaders syndicaux à réfléchir ensemble pour analyser les problèmes, former un consensus, définir les priorités et conseiller le gouvernement;
- ▶ Regrouper les utilisateurs, les fournisseurs et les intervenants gouvernementaux afin de promouvoir la participation du Canada à la création de l'autoroute de l'information, compte tenu de l'importance des technologies de l'information et des industries de télécommunications en tant que moteurs de la compétitivité pour toutes les industries.

La troisième fonction de base est de créer des produits d'information de calibre mondial basés sur l'analyse sectorielle et les comparaisons internationales. Voici quelques exemples :

- ▶ Produire, en collaboration avec l'industrie aérospatiale, un aperçu annuel des perspectives de l'industrie;
- ▶ Offrir l'accès à des bases de données, des répertoires et un service d'information dans le cadre du Réseau d'approvisionnement et de débouchés d'affaires (RADAR), afin de faciliter les ventes sur le marché intérieur et à l'étranger;
- ▶ Fournir des renseignements détaillés sur des secteurs comme les produits chimiques, les industries de la santé et les produits pétroliers raffinés, grâce à INSIGHT;
- ▶ Fournir des renseignements pour faciliter la solution des problèmes et pour trouver des sources d'approvisionnement, grâce aux Solutions environnementales canadiennes;
- ▶ Donner un accès électronique aux entreprises de tous les secteurs qui ont besoin d'information stratégique intérieure et internationale sur le commerce et les marchés;

- Fournir des plans technologiques pour aider les entrepreneurs à réaliser des transferts de technologie, à obtenir des conseils sur la façon de se conformer aux processus réglementaires du gouvernement et à trouver des applications technologiques de pointe.

Industrie Canada concentrera ses efforts sur 19 directions générales sectorielles et 2 établissements de recherche. Le Ministère concevra de nouveaux instruments de service efficaces pour des publics précis, en se servant de moyens électroniques pour distribuer l'information stratégique, plutôt que de compter sur des services personnalisés à la clientèle.

Les laboratoires de recherche du Ministère continueront à jouer un rôle très particulier à l'appui du plan d'action sectoriel, surtout en ce qui concerne les questions de sciences et de technologie. Ils aideront les secteurs industriels du Canada à se montrer plus innovateurs grâce au transfert de connaissances et de biens intellectuels.

Le Centre de recherche sur les communications (CRC) et le Centre d'innovation en technologies de l'information (CITI) concentreront leurs activités de recherche sur les domaines dans lesquels le gouvernement a des obligations législatives. Ils continueront à appuyer les petites et moyennes entreprises grâce à des transferts de technologie et en cherchant de nouveaux moyens de prestation de services. Le CITI sera réorganisé et le budget du CRC sera réduit.

L'élimination progressive des programmes de financement d'Industrie Canada aura d'importants effets sur les besoins financiers du développement sectoriel. D'ici 1997-1998, le budget de ce secteur sera ramené à 38 p. 100 du budget du Ministère et sa part des ressources humaines baissera à environ 25 p. 100. Il faudra discuter avec les bénéficiaires actuels durant la période de retrait des programmes qui viennent à échéance ou auxquels on met fin. Entre-temps, le Ministère ciblera une nouvelle clientèle et repensera sa gamme de services et de produits d'information. Il se réorganisera afin de donner à son action un caractère plus stratégique, de s'adapter aux besoins des clients et d'instaurer une culture de service novatrice parmi son personnel.

Programmes spéciaux

A part ses trois grands secteurs d'activité, Industrie Canada est responsable de quatre programmes spéciaux.

Entreprise autochtone Canada aide les peuples autochtones, partout dans le pays, à établir une solide base d'entreprises et de capital. Le budget du programme pourrait être réduit de 25 p. 100 d'ici 1997-1998. Plutôt que de financer des projets précis, Entreprise autochtone Canada visera des priorités stratégiques comme l'innovation, le commerce, le tourisme et la promotion des femmes et des jeunes entrepreneurs. Les responsables du programme étudieront également la possibilité de mettre en œuvre de nouveaux moyens de prestation de services.

FedNor, l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, rationalisera ses efforts pour répondre aux besoins en capital de la petite entreprise. Avec un nouveau budget de 20 millions de dollars, FedNor offrira des services d'information et d'autres services de soutien indirects

afin de promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat ainsi que de faciliter l'accès aux marchés. Ce faisant, l'Initiative aura davantage recours aux contributions remboursables et aux prêts et continuera à collaborer avec la province sur le plan stratégique.

La Commission canadienne du tourisme (CCT) coopère avec ses partenaires des secteurs public et privé pour coordonner la promotion du tourisme au Canada et à l'étranger. C'est une nouvelle approche du développement touristique qui fait intervenir un organe de décision dirigé par le secteur privé. La CCT aura pour principal objectif d'accélérer la croissance du tourisme et la création d'emplois en renseignant l'industrie pour l'aider à prendre de bonnes décisions, et d'établir l'image de marque du Canada en tant que destination touristique de premier choix.

Le Secrétariat de la CCT se composera d'employés recrutés parmi le personnel actuel du Ministère et sera financé par des fonds de programme ainsi que par un crédit annuel supplémentaire de 35 millions de dollars. Il devra gérer l'évolution culturelle qui a découlé de la création de la Commission, y compris la coordination de ses propres activités avec celles du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et territoriaux et du secteur privé. En 1995-1996, l'effectif du personnel baissera à plus de 40 p. 100. La Commission favorisera la participation de l'industrie touristique à l'établissement de ses propres plans et priorités grâce à la création de comités de partenariat présidés par le secteur privé.

Le Conseiller en éthique administre le Code régissant les conflits d'intérêts et l'après-mandat s'appliquant aux titulaires d'une charge publique ainsi que la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes*. Son bureau doit gérer le volume croissant d'information que doivent produire les lobbyistes, élaborer un code de conduite à l'intention des lobbyistes et s'occuper des enquêtes et des mesures de mise en vigueur prises en vertu de la Loi. Le personnel du bureau sera réduit de 15 p. 100 d'ici 1997-1998, ce qui nécessitera une rationalisation des fonctions et un partage des tâches entre les secteurs s'occupant respectivement de conflits d'intérêts et d'enregistrement des lobbyistes.

Services généraux de gestion

Industrie Canada devra répondre à d'importants besoins de gestion générale. Les compétences du personnel devront évoluer pour que le Ministère puisse passer de l'administration de programmes de financement à la production de produits et de services d'information perfectionnés. Il est également nécessaire de former une relève scientifique et de doter les postes scientifiques à un moment de compression des effectifs. Il sera possible d'embaucher des employés pour une période déterminée afin d'entreprendre des projets de recherche précis nécessitant des compétences dont on n'a pas besoin dans des postes de durée indéterminée. Le Ministère doit également assurer un appui stratégique dans les domaines des communications et des consultations et convaincre ses clients et le public canadien de la valeur de ses services.

L'une des grandes priorités en matière de gestion sera de constituer l'infrastructure technologique nécessaire pour élaborer, transmettre et diffuser les produits et services d'information du Ministère. Industrie Canada devra optimiser les technologies de l'information et les processus de gestion pour que les ressources servent davantage à répondre aux besoins des clients externes.

C O N C L U S I O N

Des plans de vérification et d'évaluation seront établis pour tenir compte de la structure changeante du Ministère. La mesure des progrès accomplis imposera d'atteindre les objectifs établis de réduction des budgets, des programmes et des effectifs. De plus, le Ministère élaborera, en consultation avec ses clients, des indicateurs pour mesurer l'efficacité de chaque secteur :

- ▶ Dans le secteur de la politique microéconomique, Industrie Canada créera un cadre de politique clair et des priorités ministérielles faciles à gérer. Cela comprendra un exercice annuel de planification et de définition des priorités;
- ▶ Dans le cas de la réglementation et des services de marché, le Ministère évaluera la productivité et l'économie de ressources résultant de la meilleure utilisation des systèmes d'information automatisés et des normes améliorées de service à la clientèle;
- ▶ Pour ce qui est du développement sectoriel, Industrie Canada déterminera si les entreprises, les consommateurs et les collectivités tirent parti des occasions de mise en réseau et s'ils sont mieux équipés pour prendre des décisions stratégiques, innover, effectuer des échanges commerciaux avec l'étranger et profiter d'occasions technologiques.

Ensemble, ces activités utiliseront les 36 p. 100 restants du budget du Ministère et 20 p. 100 de ses ressources humaines d'ici 1997-1998.

C O N C L U S I O N

Le gouvernement a conçu Industrie Canada comme un puissant moyen de modeler sa politique afin d'aider les entreprises et les consommateurs canadiens à réagir rapidement dans un monde où l'information, l'innovation et une vision universelle sont essentielles pour maintenir notre niveau de vie. A titre de ministère national de la compétitivité et du marché, Industrie Canada établit des regroupements avec les entreprises et les consommateurs pour relever les défis de la microéconomie.

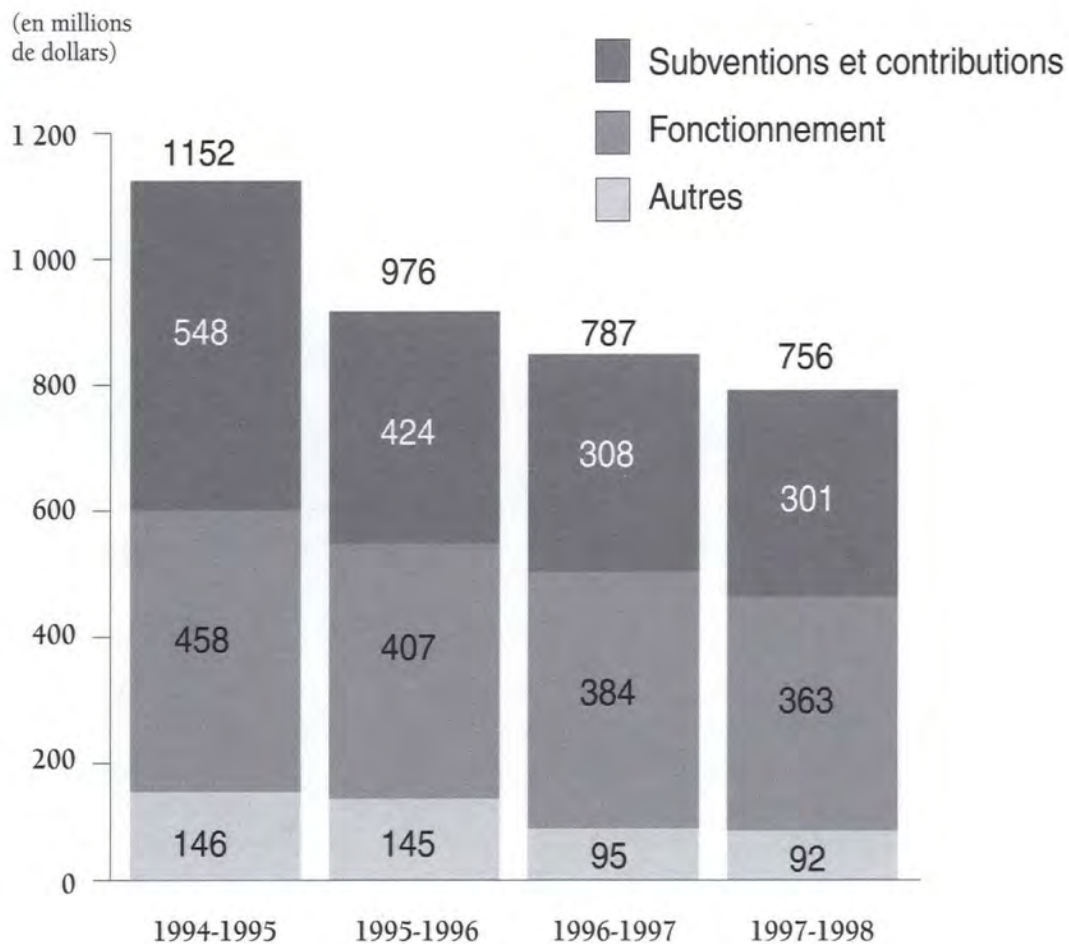
La refonte d'Industrie Canada aurait été nécessaire même s'il n'avait pas fallu réduire d'urgence les dépenses du gouvernement. En élaborant de nouvelles politiques, en créant des produits d'information et en offrant des services de marché plus efficaces, le Ministère s'efforce de créer les conditions qui permettront au secteur privé de s'occuper sérieusement de l'édification de l'économie canadienne. Les entreprises canadiennes novatrices profiteront d'un environnement commercial où la réglementation et les services leur permettent de prendre les décisions nécessaires pour innover dans un marché mondial basé sur la connaissance, qui évolue très rapidement.

Les trois secteurs d'activité d'Industrie Canada et ses quatre programmes spéciaux répondent aux vrais besoins des entreprises et des consommateurs canadiens des années 90. Le Ministère gèrera son budget et son effectif réduits de façon à concentrer ses efforts sur les initiatives à valeur ajoutée qui aident les entreprises et les consommateurs à faire des choix éclairés pouvant contribuer à établir une économie compétitive tant dans l'immédiat qu'au cours du XXI^e siècle.

A N N E X E

FIGURE 1

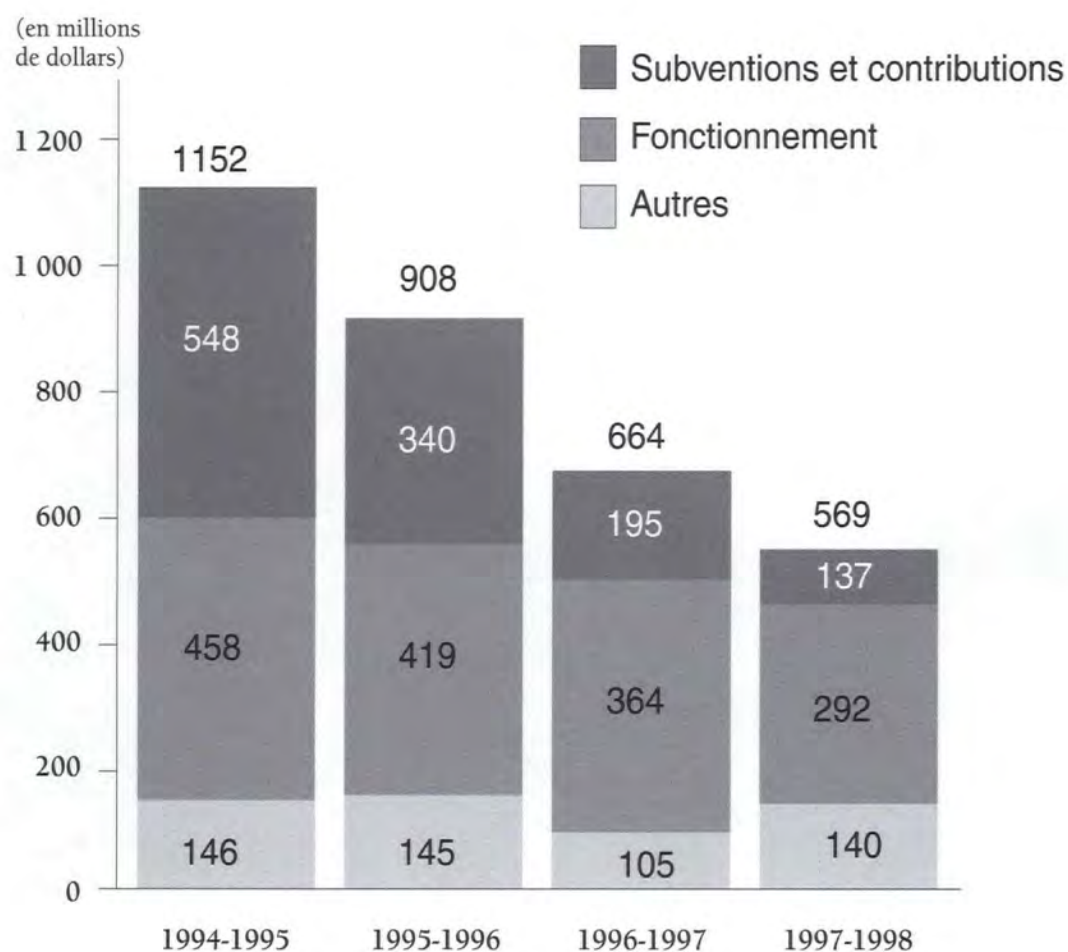
Ressources avant
l'Examen des programmes



Les ressources ne comprennent pas le programme Travaux d'infrastructure Canada-Ontario. Les ressources additionnelles pour FedNor et *L'innovation : La clé de l'économie moderne* ne sont pas incluses car certaines de ces initiatives n'ont pas encore été approuvées par le Conseil du Trésor.

FIGURE 2

Ressources après l'Examen des programmes

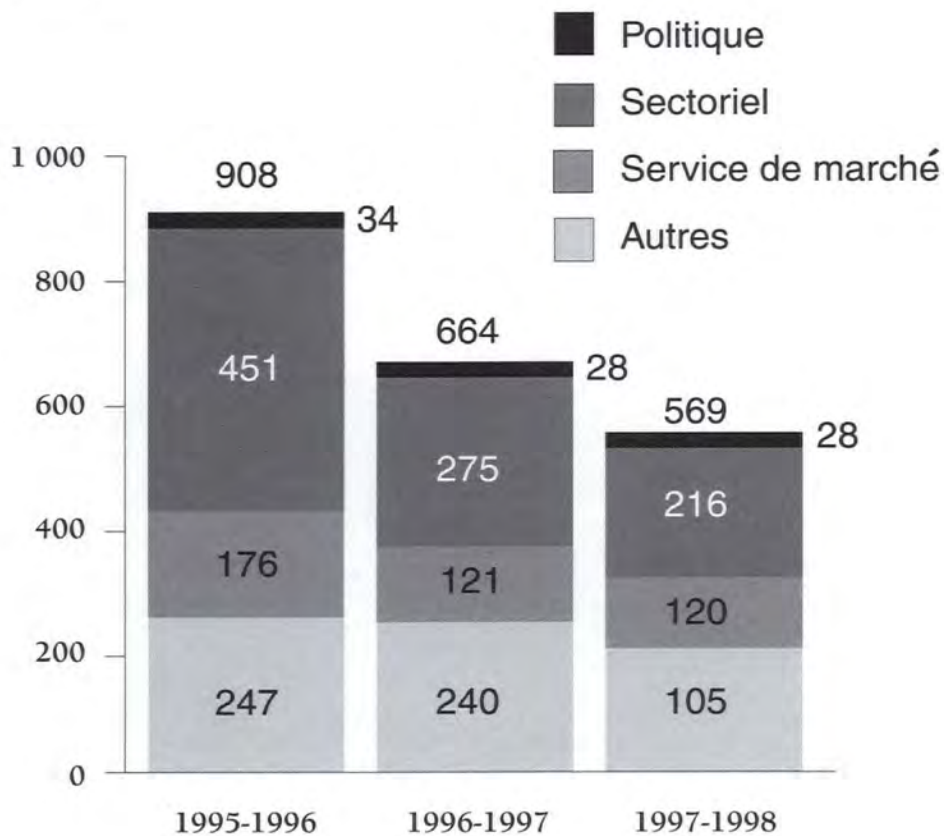


Les ressources ne comprennent pas le programme Travaux d'infrastructure Canada-Ontario. Les ressources additionnelles pour FedNor et *L'innovation : La clé de l'économie moderne* ne sont pas incluses car certaines de ces initiatives n'ont pas encore été approuvées par le Conseil du Trésor.

FIGURE 3

Secteurs d'activité après l'Examen des programmes

(en millions de dollars)



Les ressources ne comprennent pas le programme Travaux d'infrastructure Canada-Ontario. Les ressources additionnelles pour FedNor et *L'innovation : La clé de l'économie moderne* ne sont pas incluses car certaines de ces initiatives n'ont pas encore été approuvées par le Conseil du Trésor.

HC111 .A328 1995 QUEEN c.2
Outlook on program priorit
es and expenditures = Persp
ective sur les priorités et

© Ministre des Approvisionnement et Services Canada 1995
No au cat. C1-8/1996
ISBN 0-662-61977-3
50738B

Telephone : (613) 947-7466
Télécopieur : (613) 954-6436

KIA OH5
OTTAWA (Ont.)
235, rue Queen
Bureau 208D, Tour est
Industrie Canada
Direction générale des communications
Service de distribution

Pour obtenir des exemplaires de ce document, s'adresser à :

DATE DUE - DATE DE RETOUR

	AUG 21 2002

ISTC 1551 (2/90)

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA



65803